

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 1^{er} DECEMBRE 2025

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ
LE PREMIER DECEMBRE,

Les associés de la société dénommée « 157 HOLDING » (SAS), société par actions simplifiée au capital social de 8.104.439,00€ ayant son siège à PARIS (75018), 212 rue Marcadet, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 892 417 809 ci-après dénommée « la Société » se sont réunis, à l'effet de prendre les décisions suivantes objet des présentes :

ONT, aux termes du présent acte sous signature privée,

PRIS les décisions ci-après sur la base de l'ordre du jour suivant :

- Transfert du siège social et modification corrélative de l'article 4 des statuts,
- Pouvoir en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

Les associés décident de transférer le siège social du 212 rue Marcadet – 75018 PARIS à l'adresse suivante : 59 rue Lepic – 75018 PARIS, à compter de ce jour.

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié comme suit :

ARTICLE 4 – SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé : 59 rue Lepic – 75018 PARIS.

Le reste de l'article demeure inchangé.

DEUXIEME DECISION

Les associés délèguent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes, à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par les associés et consigné au registre prévu par la loi.

Monsieur Dominique PAYEN
Président

Monsieur Léo PAYEN
Associé

Madame Fiona PAYEN
Associée

Monsieur Valentin PAYEN
Associé